



Doc. 14170

12 octobre 2016

Soutenir les interventions humanitaires en faveur des réfugiés vulnérables en Méditerranée

Proposition de résolution

déposée par Mme Milena SANTERINI et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

La crise des réfugiés et des demandeurs d'asile dans la région méditerranéenne en raison des guerres au Moyen-Orient, de la menace de Daesh et de l'instabilité dans les pays d'Afrique du Nord, a mis l'Union européenne à l'épreuve. Dans ce cadre, le Conseil de l'Europe a demandé à plusieurs reprises une protection spéciale pour les personnes vulnérables en danger, sur la base du principe de non-discrimination. En particulier, la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) a appelé à une protection des migrants en situation irrégulière contre la discrimination dans sa recommandation n° 16 du 16 mars 2016.

Les enfants, les femmes et les personnes handicapées sont les premières victimes de ces événements. 25% des migrants et des réfugiés qui sont arrivés par la mer en 2015 sont des enfants et 17% sont des femmes (données de l'UNHCR). Nombreux sont les enfants non accompagnés qui ont été séparés de leur familles ou envoyés seuls parce qu'ils ont plus de chances de recevoir l'asile.

Alors qu'on cherche des solutions politiques et on met en œuvre des mesures de sécurité aux frontières, les efforts des organisations humanitaires, des ONG, des cultes et autres organisations religieuses, et des particuliers se sont également multipliés, contribuant à protéger de nombreuses vies humaines. Des opérations de sauvetage en mer, des couloirs humanitaires pour faire arriver les personnes vulnérables en Europe, des soins médicaux d'urgence, la recherche des corps des victimes pour les rendre aux familles, l'assistance dans les camps de réfugiés, des activités d'accueil diffus organisées par des bénévoles, l'assistance aux mineurs non accompagnés ont été organisés et autofinancés.

L'Assemblée parlementaire devrait examiner les moyens pour soutenir ces efforts par des politiques appropriées, en coordonnant l'intervention de la société civile avec celles des institutions, en diffusant et en reproduisant les meilleurs modèles d'action et en promouvant leur efficacité.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

SANTERINI Milena, Italie, SOC
BAYKAL Deniz, Turquie, SOC
BİLGEHAN Gülsün, Turquie, SOC
CENTEMERO Elena, Italie, PPE/DC
CILEVIČS Boriss, Lettonie, SOC
CROZON Pascale, France, SOC
EFSTATHIOU Constantinos, Chypre, SOC
FOULKES George, Royaume-Uni, SOC
FRIDEZ Pierre-Alain, Suisse, SOC
GAMBARO Adele, Italie, ADLE
HEINRICH Gabriela, Allemagne, SOC
HIGGINS Alice-Mary, Irlande, NI
KESİCİ İlhan, Turquie, SOC
KOÇ Haluk, Turquie, SOC
KRONBICHLER Florian, Italie, SOC
LE DAIN Anne-Yvonne, France, SOC
MAIJ Marit, Pays-Bas, SOC
MAURY PASQUIER Liliane, Suisse, SOC
MEALE Alan, Royaume-Uni, SOC
NICOLETTI Michele, Italie, SOC
QUINTANILLA Carmen, Espagne, PPE/DC
THIÉRY Damien, Belgique, ADLE
TORNARE Manuel, Suisse, SOC
WILSON Phil, Royaume-Uni, SOC

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe socialiste
NI: non inscrit dans un groupe